

## Note de lecture : Après FACEBOOK, rebâtir

Philippe DEUBEL  
Académie de LILLE

### Resumé

Le livre de Thomas FAURE poursuit, comme l'indique la quatrième de couverture, 3 objectifs : d'abord, relater une histoire personnelle qui est celle d'un adolescent passionné d'informatique qui s'est progressivement lancé dans la création d'entreprise ; ensuite, fournir un petit manuel de la création d'entreprise en montrant comment le projet personnel de création d'un réseau social d'un nouveau genre se mue peu à peu en une ouverture entrepreneuriale, enfin, développer une réflexion sur le rôle et le danger des GAFAM en montrant l'engagement de l'auteur dans le débat public. C'est ce dernier point qui sera développé dans les lignes qui suivent.

Il y a au moins trois raisons de s'opposer Aux GAFAM. La première raison est économique. Ces entreprises, chacune dans son secteur d'activité, ont pris une place prépondérante sur le marché, constituant de ce fait des monopoles qui n'hésitent pas à fausser délibérément la concurrence. Or, à part quelques exceptions, le monopole est généralement défavorable démocratie à deux titres : d'une part, elles faussent l'information en pillant la presse et en sélectionnant les données, et donc en indiquant plus ou moins à leurs utilisateurs « ce qu'il faut penser » ; d'autre part, en exploitant les données personnelles de ces utilisateurs, elles constituent une véritable menace pour la vie privée.

L'opposition au GAFAM est d'abord le rôle de la puissance publique. Cette régulation est d'abord le fait des Etats Nationaux qui s'appuient sur la législation en vigueur pour encadrer l'action des multinationales et surveiller les algorithmes des plateformes. La régulation s'exerce également au niveau européen puisque l'Europe a déjà présenté le 15 décembre 2020 deux projets importants en la matière qui sont le Digital Service Act (DSA) et le Digital Market Acts (DMA), visant tous deux à lutter contre la puissance excessive des GAFAM. Pour Thomas FAURE, cette action doit maintenant se renforcer. Au niveau européen, les conditions d'émergence d'un « écosystème numérique ». Au niveau du monde entier, l'auteur appelle de ses vœux l'émergence d'un droit international du numérique.

L'opposition aux GAFAM revient aussi aux entrepreneurs qui doivent se montrer activiste en s'engageant autour du bien commun qu'est la création d'un Internet libre et respectueux des personnes. L'entreprise Whaller, créée officiellement par Thomas FAURE EN 2013, s'inscrit pleinement dans cette démarche. Son originalité est de bâtir un réseau social respectueux de la liberté et de la sécurité de ses utilisateurs. L'entreprise, qui a connu comme toute entreprise des débuts difficiles à son départ, est désormais sur la voie du développement. Grâce à des fondamentaux solides, elle a convaincu un fonds d'investissement de permettre sa croissance future, et elle a dès maintenant conquis des marchés à l'échelle européenne.